

PATRIMOINE

VANNE SUR L'ANGER, À SAINT-OUEN-LÈS-PAREY

Située dans un joli parc aménagé, cette vanne permettait d'alimenter un canal de dérivation qui fournissait l'énergie hydraulique à une turbine produisant l'électricité pour une menuiserie située à proximité (voir panneau info).



© ComCom Terre d'Eau

PATRIMOINE

LE LAVOIR-ÉCOLE DE LA VACHERESSE

Cette fontaine-lavoir est constituée d'un bassin en demi-cercle en fonte avec une borne d'alimentation également en fonte. La borne fournit aussi l'eau pour alimenter les bassins en pierre du lavoir situé sous la mairie.

Le lavoir-école de la Vacheresse est établi selon les plans dressé le 25 germinal An 9 (1801) par Pierre Bragnier, architecte patenté à la Vacheresse.

Le bâtiment est composé d'un lavoir au rez-de-chaussée, d'une salle d'instruction au-dessus, puis d'un logement de l'instituteur et d'un grenier. Des bancs en pierre sont placés sur le côté du bassin qui est excavé, on y lave le linge à genoux.

En 1841, un escalier est construit en façade latérale de l'école. Plus tard, le conseil municipal demande un projet avec seulement une borne-

fontaine et un « rinçoir ». Ces travaux sont réalisés en 1843. En 1881, le lavoir est à nouveau modifié ; il y est ajouté une fontaine avec un bassin demi-circulaire en fonte de 4 m de diamètre, les conduites d'eau sont aussi remplacées.

(D'après *l'Inventaire du patrimoine culturel des Vosges*)



© ComCom Terre d'Eau



Circuit n° 7 de l'Anger

4 H 45

16,5 KM

Grand circuit à découvrir, serpentant dans la vallée de la rivière l'Anger, entre petits villages typiques et forêts d'exceptions.

SITUATION

Saint-Ouen-lès-Parey, à 7,5 km au sud-ouest de Bulgnéville par la D 17

PARKING

du jardin, 19 rue des Moquards
(GPS : N 48.181207°, E 5.764713)

BALISAGE

jaune

DIFFICULTÉS !

deux raidillons (bâtons recommandés)



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- lac • forêt • chênes remarquables • égayoir
- source de la Belette • parc de l'Anger



À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

- Parc de Contrexéville : chapelle orthodoxe érigée en 1909 par la grande-duchesse Maria Pavlovna de Russie en mémoire de son mari le grand-duc Wladimir, frère du tsar Alexandre III • théâtre-casino de Contrexéville (architecture Baroque)
- Vittel : Parc thermal, champs de course, musée du Patrimoine et du Thermalisme, La Vigie de l'Eau • Martigny-les-Bains : ancienne station thermale avec son parc • Viviers-le-Gras : lavoir XIX^e siècle, l'un des plus remarquables de la région • Saint-Baslemont : ferme de Granges et distillerie Riond • Sandaucourt : Ruhe Vosgienne (commerce apicole) • Bulgnéville : fromagerie de



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées

l'Ermitage, écomusée Fernand Utmann des traditions locales, du lait et du fromage, musée militaire • château de Thuillères : construit en 1722 par Germain Boffrand (célèbre architecte) • chapelle Saint-Basle : du XV^e siècle • Dombrot-le-Sec : église Saint-Brice classée monument historique depuis 1907, son gros oeuvre date du XIII^e siècle



OFFICES DE TOURISME

- Vittel, 03 29 08 08 88, www.destinationvittel.com
- Contrexéville, 03 29 08 08 68, www.contrextourisme.com
- Communauté de communes, www.terredeau.fr



COMITÉ DES VOSGES

06 61 69 69 35, <http://vosges.ffrandonnee.fr/>

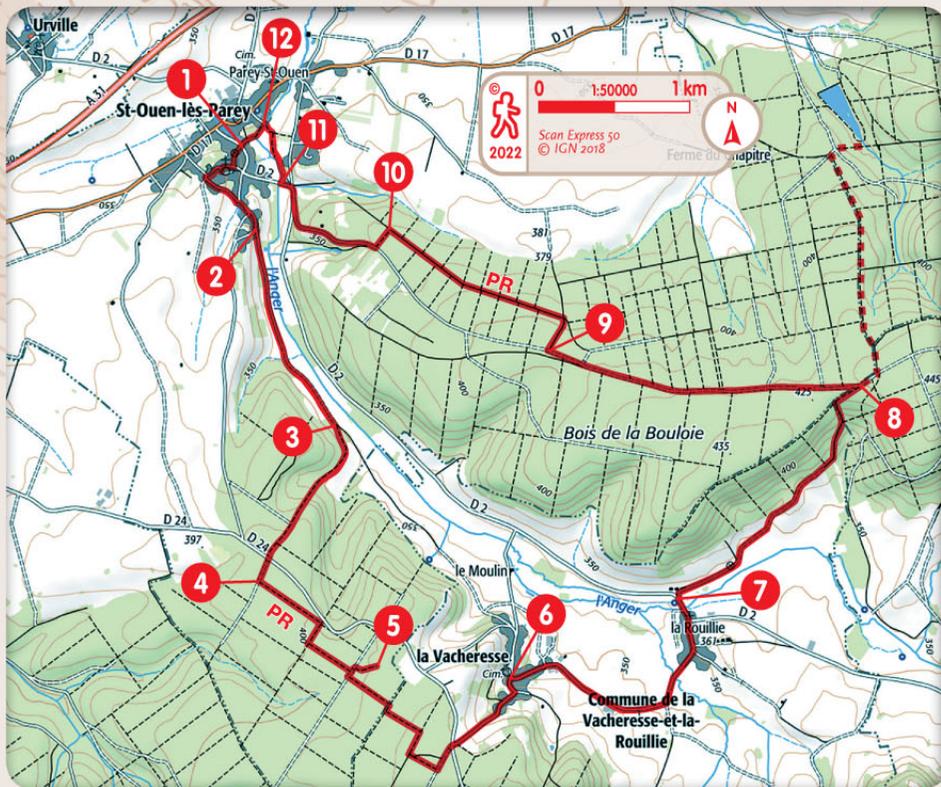


HÉBERGEMENTS

Pensez à réserver !

Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, meublés... : renseignements dans les offices de tourisme de Vittel et Contrexéville

PR Circuit n° 7 de l'Anger



1 Dos au panneau de départ, monter dans la rue de l'Église, puis à droite dans la rue Sainte-Ode et encore à droite dans celle du Château. À l'embranchement suivant, suivre la rue à gauche dite « chemin de Pisseloup ». Déboucher sur une route transversale que l'on emprunte à droite. Atteindre l'amorce d'un virage prononcé à droite.

2 Quitter la route pour emprunter à gauche un chemin qui devient rapidement empierré ; le suivre sur environ 1,2 km.

3 Bifurquer à droite sur le sentier qui pénètre en forêt, puis évolue entre l'orée et un parc. Au coin supérieur de celui-ci, aborder un raidillon qui mène à la D 24 ; la traverser et suivre, en face, une piste forestière.

4 Tourner à gauche dans la première tranchée. Au bout, aller à droite, puis à gauche dans la seconde allée forestière. Passer le chêne Claudot. Déboucher sur une piste carrossable. En face, visiter les reliques du chêne des Partisans et de son histoire.

5 Revenir sur la piste, continuer quelques mètres et s'engager à gauche dans la première traverse. Au bout, aller à droite puis à gauche. Au bout, prendre encore à droite, puis de nouveau à gauche à la première allée. À la piste, prendre à gauche jusqu'à la D 24. Suivre en face la C3 pour descendre au village de la Vacheresse. Laisser à droite le chemin du Rubiot et appuyer sur la gauche. Passer devant un gayoir et atteindre un carrefour près de l'église et de la mairie-école-lavoir (possibilité d'abris).

6 Prendre à droite la rue du Bas (D 2°). Continuer jusqu'au bourg de la Rouillie ; le traverser en laissant les bifurcations à droite. Au carrefour après l'église, suivre la D 2 en direction de Saint-Ouen-lès-Parey. Franchir l'Anger sur un pont et atteindre un embranchement.

7 Tourner à droite. Après des maisons, la voie devient un chemin empierré. À l'entrée du bois, appuyer à gauche. À son terme, monter à gauche un raidillon. Au sommet, prendre à droite pour déboucher sur une grande voie forestière.

> Accès à droite au lac du Conge (4 km / 1 h aller-retour).

8 Emprunter à gauche la grande voie forestière sur environ 2 km.

9 S'engager à droite dans un chemin puis à gauche au croisement suivant.

10 À proximité du débouché, prendre à gauche pour revenir sur la grande voie forestière que l'on emprunte à droite jusqu'à la D 2 ; la suivre pour entrer dans Saint-Ouen-lès-Parey.

11 Avant le pont sur l'Anger, bifurquer à droite dans un pré afin de longer la rive droite de la rivière. Le sentier se prolonge en un chemin débouchant dans une rue ; aller à gauche.

12 Après un pont, remonter la rive gauche de l'Anger et retrouver le parking du jardin des Moquards.



Lac du Conge à Saulxures-les-Bulgnéville (destination de la variante)

© ComCom Terre d'Eau